

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2021-026

Eure Normandie Numérique

Réunion du 20 septembre 2021

Objet : Election des membres de la Commission
d'Appel d'Offres

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- d'arrêter comme suit la liste des membres de la commission d'appel d'offres après élection par vote à main levée des membres présents :

Président : Nicolas Gravelle, Président du syndicat mixte

Membres titulaires :

James Blouin

Sylvain Bonenfant

Françoise Preyre

Jean-Marc Moglia

Gérard Platel

Membres suppléants

Fabrice Caudy

Harold Hugues

Pascal Lehongre

Ousmane Ndiaye

Thierry Plouvier

et avec voix consultative, toute personne qualifiée dont la présence sera jugée utile par le Président.

ADOPTE

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 30
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

